

Plan de gestion concerté du delta de l'Orb

Comité Technique de suivi du Plan de Gestion du delta de l'Orb

Compte-rendu de la réunion du 23 Janvier 2023

Objet : Bilan de la première année de mise en œuvre du Plan de gestion

Lieu : Mairie de Portiragnes

Date : 23 Janvier 2023

Participants

Nom	Titre / Structure	Présent
Sylvia BENEZECH	Camping le Sérignan Plage	X
Stéphane LAURET	SM Scot du Biterrois	X
Stéphan ALAIMO	CABM – GEMAPI Pluvial	X
Alain GUERRERO	EPTB Orb-Libron	X
César ASTRUC	Cave Coopérative de Sérignan / mairie de Sérignan	X
Sylvie DUMONT	Mairie de Sérignan	X
Pascal GAUREL	Adjoint Sérignan	X
Jacques ANDRIEU	Mairie de Sérignan	X
Gaëlle DUPUY	CABM – Stratégie Aménagement et Environnement	X
Enzo FOUILLET	CABM – Stratégie Aménagement et Environnement	X
Julien AZEMA	CAHM	X
Jacques GUIRAUD	ASA des basses plaines de Portiragnes	X
Georges NOGUES	ASA de Sérignan	X
Gwendoline CHAUDOIR	Mairie de Portiragnes	X
Laurent RIPPERT	EPTB Orb-Libron	X
Jérôme HIRIGOYEN	Conservatoire du Littoral	X
Janine ETIENNE	CD 34 Agriculture et ruralité	X
Joël DAUGAS	Mairie Portiragnes Prévention / Sécurité	X
Caroline MULLER	CD 34	X
Frédérique ROMAN	EPTB Orb-Libron	X
Anne COURSEILLE	Agence de l'Eau	Excusée
Schéhérazade AOUBID	Région Occitanie	Excusée

1 Ordre du jour

- Rappel du contenu du Plan de Gestion
- Présentation des actions engagées en 2022 – prévisionnel 2023
- Discussions.

2 Déroulement de la réunion et relevé de décision

Frédérique ROMAN rappelle en introduction et sur la base du support de présentation annexé au présent compte-rendu de réunion :

- Les objectifs et le contenu du plan de gestion du delta de l'Orb
- Les actions engagées en 2022
- Les actions envisagées pour 2023.

Remarque : Les actions du plan de gestion du delta viennent en complément des programmes d'actions Natura 2000 portés par les deux Communautés d'agglomération sur les Orpellières et la Grande Maire et qui ont fait l'objet de restitution lors des Copils annuels en décembre 2022.

Les principales actions engagées en 2022 sont rapidement décrites ainsi que leur niveau d'avancement :

- **La régularisation de l'ouvrage de la Rivierette (actualisation de l'AOT) et l'autorisation de son doublement de capacité**
La CAHM et l'EPTB Orb Libron ont réalisé un bilan des cinq premières années d'utilisation de l'ouvrage expérimental puis actualisé le Porté à connaissance et sa notice d'incidences Natura 2000 associée. La demande de renouvellement de l'AOT a permis d'obtenir l'autorisation du doublement de la capacité de l'ouvrage.
- **Animation d'un groupe de travail sur les problématiques de qualité bactériologique de la zone conchylicole de Valras Beau Séjour.**
Lors des réunions de travail pour la régularisation de l'ouvrage de la Rivierette, les services de l'Etat ont alerté sur une problématique de dégradation de la qualité bactériologique des tellines sur la zone de pêche Valras Beauséjour en lien avec les ouvertures de la Grande Maire ou de la Rivierette. Un groupe de travail a permis de faire le point sur cette problématique complexe et de proposer un plan d'actions pour l'hiver 2022-2023 :
 - Croiser la pluviométrie et les résultats des analyses bactériologiques (IFREMER)
 - Objectiver les enjeux conchylicoles (DDTM)
 - Renforcer la surveillance (analyses bactériologiques en amont de la Grande Maire, DREAL)
 - Renforcer le suivi de l'ANC dans les secteurs à risques (à proximité des lagunes, CABM, CAHM, DREAL)
 - Adapter le protocole d'ouverture de l'ouvrage de la Rivierette (anticipation alerte REMI, ASA CAHM)
- **La mise en place de capteurs de niveau au niveau des 3 stations de pompages et de l'ouvrage de la Rivierette et de salinité sur les fossés principaux en amont de la Grande Maire.**
Le plan de gestion a montré la nécessité de mieux connaître le fonctionnement de la lagune de la grande Maire, tant en terme de niveaux, notamment en lien avec la gestion souhaitée à 0.85 m NGF) qu'en terme de salinité et en particulier des apports des ruisseaux en amont. De même le bilan du fonctionnement de l'ouvrage expérimental sera fiabilisé par les mesures en continu du niveau de la Maire et du fonctionnement des pompes aux stations de pompage. L'EPTB Orb Libron a porté cette action pour un montant de 25 000 euros, financée à hauteur de 80% par l'Agence de l'Eau, la Région et le Département. Les équipements de mesure de niveaux sont en place, seules les sondes de salinité n'ont pas encore été réceptionnées. Suez, prestataire de

cette mission, fournira courant 2023 les informations sur les niveaux aux deux ASA, à la CAHM et à l'EPTB (une donnée journalière par site).

- **La définition technique de la première tranche de travaux de restauration hydraulique des fossés principaux sur les périmètres des ASA de Portiragnes et Sérignan.**

Le plan de gestion a identifié la nécessité de maintenir les capacités hydrauliques des fossés structurants de l'ensemble du périmètre. L'EPTB Orb Libron, en lien avec les deux ASA compétentes, a réalisé un inventaire des travaux prioritaires à réaliser qui relèvent davantage sur cette première tranche d'intervention d'une restauration des fossés. Ces travaux ont été chiffrés à hauteur de 190 000 euros.

- **Etude d'amélioration du ressuyage du secteur des Orpellières Hautes (secteur de Sérignan Plage)**

Le plan de gestion a identifié la nécessité d'améliorer les conditions de ressuyage sur le secteur des Orpellières Hautes, à l'image des travaux réalisés par la CABM sur le périmètre des Orpellières Basses. Sur la base d'un cahier des charges construit par l'EPTB Orb Libron et les partenaires directement concernés (CABM, Conservatoire du Littoral, représentants des activités), l'étude a été engagée en juin 2022. Les phases d'état des lieux et de diagnostic hydraulique sont terminées, une réunion de comité de pilotage associant la commune de Sérignan, l'ASA, la CABM, le Conservatoire du littoral, les usagers, l'Agence de l'Eau, la Région et le Département permettra courant février de valider les pistes d'amélioration du ressuyage à analyser plus finement.

Pour 2023 l'intégration des actions du plan de gestion du Delta de l'Orb dans la programmation du contrat de rivière a permis de pré-flécher des subventions au bénéfice des maitres d'ouvrages identifiés, avec des taux d'aides allant de 40 à 80%.

Les actions prévues en 2023 sont donc :

- La poursuite des actions engagées en 2022:
 - Demandes de subvention et réalisation des travaux de restauration hydraulique tranche 1
 - Bilan du protocole de suivi qualitatif (conchylicole)
 - Exploitation du suivi niveaux et salinité Grande Maire
 - Finalisation étude Orpellières Hautes pour une mise en œuvre 2024
- Doublement de l'ouvrage de la Rivierette, actualisation du devis et demandes de subvention
- Actualisation de l'étude de reconnexion des eaux débordées de l'Orb à la Grande Maire (déversoirs), dont topographie
- Analyse des possibilités de récupération de la TVA sur les travaux par les ASA
- Rédaction des cahiers des charges et demandes de subvention des études prévues en 2024

En complément, les participants à la réunion attirent l'attention sur les deux aspects suivants :

- Le président de l'ASA de Portiragnes souligne la fragilité financière des ASA et leur difficulté à engager de nouveaux travaux en l'absence de subventions, d'autant plus sans disposition leur permettant de récupérer la TVA sur les travaux et dans un contexte où les cotisations des membres ne sont pas toutes honorées ⇒ L'EPTB Orb Libron fera un
- Mme le Maire de Portiragnes rappelle qu'il est primordial de ne pas laisser la frange littorale des graus de la Grande Maire et du Grau du Libron s'engraisser, pour conserver leur capacité déversante en cas de crue. Il s'agit en effet d'un des axes du plan de gestion : le rapport de suivi du littoral 2022 en cours de finalisation par l'EID sera examiné pour s'assurer que le niveau actuel reste compatible avec cette fonction déversante et vérifier la nécessité d'intervenir.

Fait à Béziers le 30/01/2023

